

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU BUREAU  
SYNDICAL DU 7 OCTOBRE 2021**

**DEL-2021-159**

L'An deux mille vingt et un, le sept octobre, à 8 heures 45, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 30/9/2021, s'est réuni 'Salle 300' de l'Espace Rencontre d'Annecy-le-Vieux, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

**Etaient présents :**

Mmes PARIS, TARAGON.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOISIER, BOUVARD, COUTIER, DEAGE, DESCHAMPS, FRANCOIS, GYSELINCK, HACQUIN, JACQUES, OBERLI, PEUGNIEZ, RATSIMBA, SADDIER, STEYER.

**Avaient donné pouvoir :**

Mme DETURCHE.

M. CHASSAGNE.

**Etaient absents ou excusés :**

Mmes DALL'AGLIO, MERMIER.

MM. DAVIET, GILLET, MATHIAN.

**Assistaient également à la réunion :**

Mmes CELDA, GIZARD, JAILLET, KHAY, MALLET, PERRILLAT,

MM. BAILLY, CHALLEAT, JEZEQUEL, LOUVEAU, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN : du SYANE

**Membres en exercice : 25**

**Présents : 18**

**Représentés par mandat : 2**

---

**Objet : COMMUNE DE DUINGT - ROUTE DES PRES BERNARD - AMENAGEMENT DE VOIRIE,  
ENFOUISSEMENT COORDONNE DES RESEAUX SECS - MARCHES DE TRAVAUX DANS LE  
CADRE DU GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LA COMMUNE**

**Exposé du Président,**

Par délibération en date du 8 juillet 2021, le Bureau a donné délégation au Président du Syndicat pour l'attribution et la signature des marchés de travaux sur la commune de DUINGT – Route des Prés Bernard – afin de permettre le démarrage des travaux à la rentrée de septembre 2021.

La consultation comprend 4 lots.

A titre d'information, les résultats de la consultation pour les lots n°1, 3 et 4 sont présentés aux membres du Bureau.

Concernant le lot n°2, le montant de l'offre, classée première au regard des critères de jugement, se situe au-dessus de l'estimation présentée.

➤ **LOT N°2 : « BORDURES ET REVETEMENTS »**

La Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes, réunie le 15 juillet 2021, a classé et émis un avis sur les offres.



Elle propose à chacun des pouvoirs adjudicateurs de retenir les offres jugées techniquement et économiquement les plus avantageuses suivantes :

- **Lot n°2** : L'entreprise EUROVIA ALPES pour un montant de 132 314,79 euros H.T.  
La part des prestations qui sera réalisée sous maîtrise d'ouvrage du SYANE correspond à un montant de 13 412,29 euros H.T.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à donner leur accord pour les marchés à conclure pour le lot n°2 avec le titulaire retenu,
2. à autoriser le Président à signer le marché relatif aux prestations sous maîtrise d'ouvrage du SYANE.

**Adopté à l'unanimité.**

Le Président,



**Syane**  
ENERGIES A N. NUMERIQUE

Joël BAUD-GRASSET.